



PAS À PAS

N° 19 - DÉCEMBRE 2024

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

Le 18 décembre, près de la gare maritime d'où sont partis tant de migrants il y a plus d'un siècle, 250 personnes à l'appel d'Itinérance et de ses partenaires se sont rassemblées pour défendre les droits des personnes exilées et rendre hommage à toutes celles qui ont péri dans la Manche

Martine COTE-COLISSON nous a rappelé qu'aujourd'hui, nombre de migrants sont déterminés à partir coûte que coûte vers le Royaume Uni. Ils sont porteurs d'un espoir phénoménal pour leur famille, et ont derrière eux les milliers de kilomètres d'un long et douloureux parcours migratoire. Ils ont souvent traversé la Méditerranée dans des conditions épouvantables, et refusent de renoncer à gagner une côte qui leur semble dérisoirement proche. Ils sont donc prêts à payer le prix de cette traversée, en milliers d'euros mais aussi au risque de leur vie. Car que peuvent-ils espérer en restant ? Rien, puisque la plupart du temps l'Europe leur refuse un titre de séjour mais les empêche de partir.

Mais avant de partir, ils doivent payer, et le prix varie en fonction de la communauté d'appartenance du migrant. « Pour la communauté kurde, les tarifs tournent autour de 2000 euros, contre 3 à 4000 pour la communauté syrienne. Pour les personnes soudanaises, les prix sont inférieurs » témoigne Nikolaï Posner, porte-parole de l'Association Utopia 56 (France Info). Cela pose bien évidemment le problème de l'endettement de certains migrants vis à vis des réseaux de passeurs. Une fois arrivés en Angleterre, ces réseaux gardent une emprise sur eux et les utilisent comme main d'oeuvre clandestine. A tous les stades, c'est du trafic d'êtres humains.

Puis vient le jour du départ (et de nombreux migrants font des tentatives répétées). En raison de la militarisation renforcée des côtes de la Manche, les passeurs font prendre toujours plus de risques aux candidats à l'exil. Précipitation, bateaux mal gonflés, absence de fond rigide et d'équipements de sécurité dans des embarcations de plus en plus surchargées, chaos à cause des gaz lacrymogènes tirés par les forces de l'ordre. L'embarquement se fait dans la panique. Alors, pour éviter que la police crève les canots à terre, les passeurs ont imaginé, après les small boats, les

taxi boats, mis à l'eau en amont, loin dans les terres sur des canaux par exemple, ce qui allonge le temps de la traversée et multiplie les risques possibles : lors des ouvertures d'écluse, certains peuvent se retrouver coincés dans la boue et mourir.

Les taxi boats récupèrent les migrants directement dans l'eau où les forces de l'ordre n'ont plus le droit d'intervenir. Les candidats à l'exil se précipitent alors dans la mer, parfois avec des enfants sous le bras. Avec les courants, le risque de noyade avant même d'embarquer augmente. Autre danger : l'hypothermie. Une fois trempés dans une eau à moins de 10°, les chances de survie s'amouindrissent.

Pourtant, même avec une météo épouvantable, ils sont de plus en plus nombreux à tenter le passage. Plus de 34 000 cette année selon la préfecture du Pas de Calais Et alors que 2024 n'est pas finie, le bilan humain sera le pire enregistré, avec 75 morts, soit un drame tous les 5 jours.

Or on sait qu'à l'issue d'un naufrage, même les autorités anglaises évoquent l'écart entre le nombre de personnes repêchées et les témoignages sur le nombre de personnes à bord.

Et les corps récupérés sur les côtes n'entrent dans ce sinistre décompte que s'ils portent sur eux des documents permettant de les identifier formellement comme migrants. On assiste donc impuissants à la répétition morbide de drames devenus tristement habituels (encore 200 tentatives de traversée de la Manche recensées le week-end dernier par une température glaciale).



Mais ce ne sont pas des « migrants » qui ont « disparu » en mer.

C'est une petite fille de 7 ans, Sara ALHASMINE, qui est morte étouffée par les autres passagers à quelques mètres de la plage de Wimeux. C'était la 4^e fois que la famille tentait la traversée.

C'est une jeune femme, Dina AL SHAMARI, 21 ans, qui est morte le même jour, aux côtés de ses frères et sœurs et de ses parents. C'était la 5^e tentative de la famille.

Ce sont 10 jeunes femmes et deux jeunes hommes érythréens, mineurs pour la moitié d'entre eux, qui sont morts quand leur embarcation s'est disloquée non loin de Boulogne.

C'est un jeune Turc de 22 ans, Semet TAGRITEKIN, et un Indien de 44 ans, Rakesh KUMAR, qui sont morts piétinés dans la panique d'un embarquement à Wilmereux le 23 avril.

Et c'est un nourrisson de 40 jours, Maryam BAHEZ, né au cours du voyage de sa famille depuis le Kurdistan d'Irak, qui a glissé des mains de son père et s'est noyée dans le naufrage d'une embarcation surchargée au mois d'octobre au large de Wissant.

Non, ce ne sont pas des « migrants ». ce sont des bébés, des enfants, des femmes, des hommes, des familles détruites, brisées auxquels nous allons rendre hommage tout à l'heure en traversant la passerelle. Nous accrocherons sur la rambarde leur nom et les circonstances de leur mort.

Les autorités françaises et britanniques accusent les passeurs. Ceux-ci ne sont que les profiteurs sans scrupules d'une politique brutale et inefficace. On ne règlera pas la question migratoire par plus de policiers sur les plages de départ, encore plus de drones et d'équipements de surveillance de haute technologie.

D'ailleurs, les chiffres le montrent : plus la répression augmente, plus les décès augmentent.

Mais les ministres de l'intérieur qui se sont succédés ces dernières années s'entêtent dans leur politique de chasse au migrant.

Pour mettre fin à ces traversées mortifères, la plupart des associations d'aide aux migrants et des ONG ne voient comme solution que le développement d'une voie migratoire régulière et sûre.

Une autre piste suggérée est de déplacer les services administratifs du Royaume Uni pour qu'ils viennent traiter les demandes d'asile sur le sol français.

Nous n'avons qu'un seul espoir : que cette mer de la Manche avec laquelle, à Cherbourg, nous avons tous un rapport étroit, ne devienne pas, comme la Méditerranée, un cimetière marin.

Dans un deuxième temps, Brigitte LE COUTOUR a évoqué ceux et celles qui ont choisi de construire leur vie parmi nous sur le territoire national, en particulier les travailleurs, les travailleuses sans papiers.

Sans papiers, car ils attendent un titre de séjour qui leur donnerait l'autorisation de travailler ou le renouvellement de leur titre de séjour qui tardant à leur parvenir en fait des travailleurs et des travailleuses précaires et sans droits.

Et pourtant, ils/elles travaillent dur, au-delà des horaires légaux, dans des conditions souvent indignes et inhumaines.

Ils/elles travaillent dur pour des salaires bas ou très bas et viennent ainsi grossir la foule des travailleurs pauvres. En un mot, ils sont exploités, surexploités.

Et pourtant, ils cotisent aux différentes caisses : retraite, chômage, sécurité sociale et payent des impôts. Et pourtant, lorsqu'ils perdent leur travail, ils n'ont aucun droit, ne touchent pas de chômage et perdent leur couverture sociale.

Aussi nous dénonçons l'hypocrisie de l'Etat et son aveuglement qui refuse de voir combien les travailleurs migrants, hommes ou femmes, contribuent à la richesse nationale et que, sans eux des pans entiers de l'économie s'écroulent.

La loi DARMANIN propose la régularisation des travailleurs, travailleuses sans papiers dans les métiers en tension mais c'est un leurre. Pour bénéficier de ce dispositif, il faut résider depuis 3 ans en France et présenter 12 bulletins de salaire. Elle ne concerne que peu de personnes. il ne s'agit absolument pas d'un appel d'air.

Nous nous opposons à tout projet de loi qui, après la loi DARMANIN déjà très répressive, serait encore plus dure et discriminatoire.

Nous refusons l'exploitation des travailleurs et travailleuses migrants, cet esclavage que permet une politique xénophobe et raciste.

Nous exigeons l'accès aux droits, à tous les droits administratifs, sociaux et économiques dans un combat commun contre toutes les inégalités et les injustices.

Nous exigeons l'égalité des droits pour tous et toutes. Nous exigeons le respect de la dignité de toute personne quelles que soient son origine et sa situation administrative.

Aujourd'hui et demain encore, collectivement, nous menons et nous mènerons le combat :

- Pour l'égalité entre hommes et femmes au travail ou non, avec ou sans papiers.
- Pour la liberté de chacune et de chacun
- Pour la fraternité au-delà de toute frontière.

Nous menons et nous mènerons le combat pour une vraie démocratie ouverte, pour une République digne de ce nom.

FÊTE DE LA SOLIDARITÉ

Samedi 7 décembre plus de 200 personnes ont fêté la solidarité. De nombreuses personnes exilées ont pu participer à cette belle soirée grâce aux repas suspendus. Merci aux cuisinières et cuisiniers, merci aux bénévoles, merci à DJ Tony qui a enflammé la soirée sur des rythmes du monde entier.

Et merci à vous toutes et tous pour votre énergie et votre solidarité. Retour en images de ce moment de partage.



MERCI !!!

**POUR UNE ANNÉE 2025
RESPECTUEUSE DES DROITS
ET SOLIDAIRE
CONTINUONS DE NOUS MOBILISER !**

CAMP - Gilles CHAFFANGEON

Et la lumière fut !

Début décembre, l'équipe de la commission matériel a procédé à l'installation de panneaux solaires sur le camp. Le but était de créer 3 points d'éclairage.

Les panneaux solaires chargent une batterie de 12 volts qui alimente trois spots à LED. Le résultat obtenu satisfait les occupants qui ont ainsi la possibilité de passer les soirées auprès du feu dans la lumière et non plus au seul éclairage du foyer !

Reste à espérer que l'ensoleillement peu généreux en cette saison permettra une alimentation suffisante pour la journée.



Agression sur le camp

Le 12 décembre 2024 un jeune afghan a été agressé sur le camp par un ou plusieurs individus qui ont blessé à la joue un des occupants avec un couteau et vandalisé des toiles de tente. La victime a été prise en charge par les secours.

Itinérance s'indigne et condamne cette agression commise sur une personne fragile aux conditions de vie déjà bien difficiles.

En tant que propriétaire des tentes, Itinérance a porté plainte pour dégradation matérielle.